

**GUYANS-VENNES** Société

# Christophe Bourgeois est fier de son métier d'aide à la personne

Christophe Bourgeois est fier de sa profession d'aide à la personne qu'il exerce à l'ADMR du Val de Vennes depuis 2009.

« Pour pratiquer ce métier, il faut d'abord l'aider », explique-t-il.

« J'encourage les hommes encore réticents à vivre cette belle expérience ».

Après avoir travaillé durant vingt-cinq ans dans la restauration, Christophe Bourgeois a rejoint l'ADMR (aide à domicile en milieu rural) du Val de Vennes en 2009 où il est le seul homme parmi les douze autres employées à exercer le métier d'aide à la personne.

Pratiquement tous les jours, il se rend au domicile d'une habitante de Guyans-Vennes, Nanette Sansseigne (99 ans). « J'ai décidé de rejoindre les services à la personne à l'âge de 42 ans après avoir retrouvé les bancs de l'école pour obtenir les qualifications nécessaires, explique-t-il. Tout a commencé en 2009 à Orchamps-Vennes où j'ai été embauché par Jean-Marie Courtois, le président de l'époque. Après avoir surpris les membres du bureau, ma candidature fut bien acceptée. Au début, j'ai eu un peu de mal à me faire accepter par les aidants ». Christophe Bourgeois continue : « Le déroulement d'une journée type débute par l'aide au lever, à la toilette et à l'habillage. Ensuite, je prépare un petit-déjeuner accompagné d'une revue de



Nanette Sansseigne (99 ans) est aussi munie d'un service de téléassistance. Photo ER

presse à voix haute et nécessaire à la sauvegarde du lien social. Vers midi c'est encore l'aide au repas et le ménage courant ».

« Maintenir la personne à domicile est une satisfaction »

L'aide à domicile explique encore : « Dans l'après-midi, j'accompagne la personne à la marche ou pour les courses. Le repas du soir est aussi suivi de l'aide au coucher. Ces fonctions varient et s'adaptent évidemment aux besoins et aux aptitudes de la personne concernée. Pour pratiquer ce métier, il faut

d'abord l'aider. Le bien-être que je peux apporter et le fait de maintenir la personne à domicile sont ma première satisfaction. Rien n'est tabou et j'encourage les hommes encore réticents à vivre cette belle expérience. »

**21 220 heures consacrées au maintien à domicile**

Ce souci de proximité, l'ADMR des neuf communes du Val de Vennes le concrétise en 2018 par 21 220 heures consacrées au maintien à domicile et par 361 heures aux personnes en situation de handicap. De

plus 43 personnes sont sécurisées par la téléassistance et 667 repas sont servis à domicile.

L'association du Val de Vennes est gérée par Colette Belot, présidente aidée de Marguerite Viennet et Claude Pepiot, vice-présidents. Chantal Cuchoe tient les comptes et Anne-Marie Fleurot assure le secrétariat.

Une permanence d'accueil au 12 Grande-Rue à Orchamps-Vennes est assurée par Mireille Bernard les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30. Tél. 03 81 43 69 57.

bloc-  
notes

**CHENECEY-BULLION**

Agence postale  
Elle sera fermée vendredi 2 août.

Secrétariat de mairie  
Il sera fermé jusqu'au vendredi 16 août.

**ORNANS**

Art et Artisanat et circulation

Tous les jours à partir du vendredi 2 août jusqu'au lundi 5 août.

Durant les journées Arts et Artisanat, la circulation des véhicules sera interdite du 2 août à 7 h au 5 août à 12 h. rue Pierre-Vernier du café du Pêcheur à la place du Jura et rue Saint-Laurent du grand pont à l'entrée du parking de la Maison des services. Le stationnement est également réglementé.

**Élu de permanence**  
Jusqu'au vendredi 2 août à 8 h.

Possibilité de contacter Marie-Jeanne Pettet en dehors des heures d'ouverture de la mairie en cas d'urgence à u 06 70 48 51 15.

**Enquête publique**

Mercredi 31 juillet de 14 h à 17 h.

Permanences assurées par M. Bréton pour le classement du domaine public concernant la rue des Vergers, le chemin rural de La Brème, la ruelle des Fermes au Château, le chemin de Lahier et la place de l'église à Bonnevaux. Tél. 03 81 62 40 30.

**CHARNAVY Mariage**

Fanny et Stéphane

